L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 12 MAI 1893.

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express.. 5.00 p m	San Antonio Express.. 7:05 p m
California Express, daily 9:30 a m	California Express, daily 10:55 pm

Pullman Sleepers entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers de la Nouvelle-Orléans à San Antonio and New Orleans à Galveston sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:00 P. M. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la Ville de Mexico sur le train partant à 9:30 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal et à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No. Arrivées.	No. Departs
3 Ex. Rapid. 7:35 a.m.	6 Mal. Rap. 7:45 a.m.
7 Acco. côte. 9:00 a.m.	4 Exp. Rap. 10:55 a.m.
1 Exp. Lim. 4:45 p.m.	8 Acco. côte. 3:45 p.m.
5 Mal. Rap. 7:15 p.m.	2 Exp. Lim. 7:50 p.m.
Excur. dim.. 9:40 p.m.	Excur. dim...7:55 a.m.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 6 Local.
Part de la N.-Orléans	5:00 p.m.	8:30 a.m.
Arrive à Meridian	11:10 p.m.	4:30 p.m.
Arrive à Birmingham	3:50 a.m.	1:05 p.m.
Arrive à Chattanooga	8:00 a.m.	7:00 p.m.
Arrive à Burgin	3:47 p.m.	3:39 a.m.
Arrive à Lexington	4:45 p.m.	4:35 a.m.
Arrive à Cincinnati	7:20 p.m.	7:20 a.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee est la seule ligne ayant des trains vestibules solides de la Nouvelle Orléans à Washington, et char-buffet pour New York.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O. — R. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent New Orleans.
2 mars—

ILLINOIS CENTRAL R.R.

Service en vigueur depuis le DIMANCE, 22 janvier 1893.

Arrivées.	Departs.
No 1, Malle Rapide, 8:36 a. m.	No 2, Malle Rapide, 6:00 p. m.
No 3, Chicago Lim., 7:25 p. m.	No 4, Chicago Lim., 11:30 a. m.
No 25, Malle locale et Express, 6:55 p. m.	No 26, Malle locale et Express, 7:00 a. m.

Une ligne de Palais-Dortoirs Pullman allant directement de la Nouvelle-Orléans à Chicago et St Louis sans changement.

La route la plus courte et la plus rapide.

No 4, Vestibule Chicago, limited, quotidien. Durée 29 heures à Chicago, et 24 heures à St Louis.

No 2, La Malle Rapide quotidienne a des dortoirs Pullman et des chars à fauteuils se renversant pour Chicago et des dortoirs à St Louis.

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
A. H. HANSON, G. P. A.
1er mars—

Compagnie du Chemin de Fer Yazoo et Mississippi Valley.

Service en vigueur le 11 Déc. 1892.

Les trains partent de la gare à passagers du Illinois Central, au coin de l'avenue Howard et de la rue des Remparts.

	Départs.	Arrivées.
Train rapide de Kansas City et de Memphis.	5 P. M.	8:35 A. M.
Vicksburg & Natchez ex	7:55 A. M.	5:35 P. M.
Baton Rouge agrément	3:40 P. M.	10:00 A. M.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg avec des Pullman à Buffets et Dortoirs jusqu'à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite allant à Kansas City, Omaha, Denver et tous les points de l'Ouest.

La ligne courte allant aux Sources Chaudes (Hot Springs) et à tous les points de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets de pérambulation, livrets de milleage, taux d'occasions (party rates) et excursions de fin de semaine.

Billets d'excursion d'été en vente pour la saison.

Bureau pour la vente des Billets, coin des rues St Charles et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN
Asst Agent Général du Dépt des Passagers.
1er mars—

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 mai 1893,

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE,

Tous les jours (excepté les dimanches et les mercredis) après le train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M., si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 7 h. P. M

Prix, chaque traversée, $1.

Prix, les jours d'excursion, aller et retour, $1

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent
30avril— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 13 mai
LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 20 mai
LA TOURAINE, Frangeul, samedi, 27 mai

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine......$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe......$60

Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix reduits.

EMMANUEL E. PREVOST, Agent général du Sud, 45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

LOUISIANA......Mercredi, 17 mai.
NEW ORLEANS......Mercredi, 24 mai
HUDSON......Mercredi, 31 mai.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:
Sur risques d'incendie......$569,136 96
Sur risques de rivières 12,448 58
Sur risques de mer... 7,088 33 — $588,673 87

A ajouter:
Primes non acquises de 1891 ..... 138,565 59

Total des primes.......$727,239 46

A déduire:
Primes non acquises de 1892...... 154,936 89
$572,302 57

A déduire:
Primes remboursées et cancellations.. $82,160 81
Réassurances...... 48,572 87 — $130,733 68

Primes nettes........ 441,568 89

A ajouter:
Intérêt et profits et pertes....... 21,398 82

Revenu total.......$462,967 71

A déduire: Pertes payées—
Sur risques d'incendies $292,918 29
Sur risques de rivières 3,184 09
Sur risques maritimes 1,267 83

Total pertes payées $297,365 21
Commissions 75,828 65
Taxes et licences 12,465 33
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciair etc...... 51,963 31

Total des déboursés......$437,622 50

Balance......$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées......43,910 48
Moins balance comme ci-dessus... 25,345 21

Pertes sur les affaires de 1892...... $18,565 27

Chargé au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit dit fonds.

ACTIF
(A la valeur au marché.)

Comptant en main...... $66,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans...... 194,955 80
$85,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Cressman)......88,400 00
$25,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent......28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent......26,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)......5,125 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange......125 00
Une action French Opera House Co......100 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co 525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co......50 00
Primes en cours de perception......97,180 42
Meubles, accessoires coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences......3,689 00
$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions......$300,000 00
Fonds de réserve......14,264 90
Réservé pour risques non expirés 154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées......43,910 48
Dividendes non payés......1,044 00
$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

Nile-Orléans, Lne. 2 janvier 1893
(Signé) FRANK RODER. THOS. J. WOODWARD, JOS. SCHWARTZ, J. H. MENGE. Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892:

Primes sur incendies..$249,094 85
Primes maritimes...... 980 94
Primes des rivières.. 1,179 55
$251,255 34

A ajouter: Primes non expirées de 1891...... 44,850 20

Total......$296,105 54

A ajouter: intérêt et profits et pertes....$26,084 18
Moins salaires et dépenses générales.... 12,887 95—13,196 23

Fonds de surplus, 1891...... 21,490 82

Total......$330,792 59

Pertes payées—
Sur risques de feu....$152,018 87
Sur risques maritimes 176 44
Sur risques de rivières 928 83
$153,124 14
Réassurances...... 42,744 81
Primes remises et commissions...... 59,380 68
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions...... 8,718 29—264,967 92

Profits bruts...... $65,824 67

Réservé pour—
Primes non expirées de 1892...... $47,378 55
Pertes d'incendies non payées...... 11,964 13
Fonds de surplus...... 6,481 69
$65,824 67 $65,824 67

ACTIF.

Billets pour primes...... $27 65
Primes en voie de collection...... 49,004 92
Prêts sur nantissement...... 4,475 00
Prêts sur hypothèques...... 7,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes...... 55,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres...... 31,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co...... 5,250 00
Propriétés foncières...... 66,814 84
Meubles de bureau et accessoires...... 4,913 14
Argent comptant et en banque...... 15,479 12
$260,924 67

PASSIF.

Capital-actions......$200,000 00
Fonds de surplus...... 6,481 69
Réserve pour primes non expirées. 47,378 55
Réserve pour pertes non payées sur incendie...... 11,964 13
$265,924 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS, J. HASSINGER, A. G. RICKS, LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDLICH, FRANK VATTER, JOHN G. MOLL, J. E. MERILH, D. BERNHARDT, J. J. LANGLES, M. VONDERBANK, F. W. DIELMANN, EMIL WEBER, A. THIESEN.

CHARTER

—OF THE—

LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans, state of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved Jun 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following, to wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therewith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfil the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be Joseph Hernandez, President; Walter Hernandez, Vice-President, and Charles Hernandez, Secretary Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed:
JOS. HERNANDEZ and others
H. P. LABATUT.
JAS. J. BOYCE.
JAS. FAHEY, Not Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.

New Orleans, La., december 16th, 1892.

Signed: JOS. BATT.
[Seal] R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D. 1892.

JAS. FAHEY, Not. Pub.
No 162 Common street.
25 déc—5f en 30t

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 8 nov—

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 11 mai 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine...... $8,427,175 00 $1,127,804 00
Même temps la semaine dernière.. 8,089,155 00 926,058 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONVAIS. — Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 25 pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97 à 97½c.; argent mutilé américain 72 à 75 par oz; dollars mexicains, 64 à 66; sols péruviens, 60 à 61; pesos chiliens, 60 à 61; argent anglais, par £, $4 80 à 4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 18½ à 19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans.—La demande est assez bonne et le montant considérable, et les taux sont un peu plus faciles.

Papier exceptionnel.... 7 à —
do A1.... — à 8
Prêts sur garanties collatérales.... 5 à 6
Time do do .... 6 à 7
Papier hypothécaire.... — à 8

New-York—Taux de l'argent—Fermé à 2½.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3½; consols 98 5/16 ex int. pour l'argent, 98 7/16 pour l'accompte d'avril; U. S. 4's —.

Paris—Rentes—Jour férié.

Argent en lingots (par oz fin) - Londres 38¾; New York 83⅞ à 84; Nile-Orléans 84.

CHANGE.

REISCHMARKS—94⅛
Le STERLING est stable.
Commercial (60 jours)...... 484 à 484½
Traites de banques (60 jours)...... 486
Les FRANCS sont stables.
Francs de commerce (60 jours)...5 20
Traites de banques (60 jours).....5.16¼

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce 75c. de prime.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Appel de 11 A. M.
10 actions Crescent City RR Co...... 100
$1,000 Pontchartrain Lev. Bds (15 yrs) 93
$500 R. R. A. & B. Bf L. Bds...... 94
10 actions Southern National Bank.... 116

Appel de 2 P. M.
15 actions Southern Nat. Bank 115½
10 ..do......do...... 115⅝
15 actions du Crescent City RR Co...... 99½
$1,000 Fifth District Levee Bds...... 91
$1,000 New Consols...... 95

Après l'appel de 2 P. M.
10 actions Southern Nat. Bank 115

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	145
Bank of Commerce	10	16⅜	17¼
Canal & Banking Co	100	....	....
Citizens'	100	89½	91
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	23	24
Germania National	100	212	218
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	....	....
Louisiana National	100	168	174
Metropolitan	100	170	185
Mutual National	100	107½	111
N. O. National	100	781	....
People's	50	106	110½
Southern National	100	115⅝	116½
State National	100	....	....
Traders'	100	....	....
Union National	100	129¼	134
Whitney National	100	360	400
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	....	....
Firemen's	50	....	....
Germania Ins. Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	56	....
Home Ins	100	....	88
Lafayette	50	....	....
Merchants' Ins. Co	100	75	85
Mechanics' and Traders	100	103	105½
New Orleans Ins. Ass	30	18	....
Sun Mutual Ins	100	115	....
Southern Ins. Co	100	....	92
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton Ex.	100	128	130
Crescent City	100	99	100¼
Canal and Claiborne	40	35	41
New Orleans City	100	132½	138
Orleans	50	64½	69
St-Charles Street	50	74	78
Privilege on Carrollton RR.			
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	44½	47½
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	78	86
Consumers' Ice Co	100	40	100
Louisiana Ice Man. Co	100	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
M. L. & R. A.			
N. O. Gas Light Co	100	111¼	112½
N. O. Waterworks Co	100	....	120
N. O. Brewing Ass	100	95	99½
Jackson Brewing Co	100	103½	105½
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	26	30
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works			
Stand Fiese Ex.Co.of Chicago	10	1⅞	2½
Jockey Club	100	....	....
Cumb. T. Stand.			
Edison Elec. Co.			
Takomina Ferment Co.			
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre			
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co.			
Stafford Mineral Spring			
C. C. Furniture Co.			
Independent Oil Works			
Pelican Insurance			
Jackson Coal & Coke Co.			
Louisiana Furniture Co.			
Southern Athletic Club			
Young Men's Ath Club			
N. O. & North Eastern RR.			
Independ Cotton Oil Deb.			
Amer. Cott. Oil Deb.			
Washington Artillery lands			
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)			
Bons d'Etat.			
New Consols		95	95¼
Constitutional Bds.			
Levée Bo.			
Atchafalaya Levee Bds Ex.		92½	96
Bossier Lev. Bds		91	96
Caddo Levee Bonds		92⅜	95
5th District Levee bds		90	92
Lafourche Lev. Bds		98	105
Lake Borgne Lev. Bds Ex		96	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs. Ex.		91	....
Pontchartrain L. B 15 yrs Ex.		93	95
Pontchartrain L. B 20 yrs. Ex.		93½	94½
Red River Atch. & B. B Bds		91	....
Tensas Basin Bonds			
Bons de ville.			
Premiums		165¼	166¼
Premium draw n number			
City 4 s		101¼	....
Privilege on Premiums			
Extended Consol.			
Extended 6's, Consol. Cressman		104	....
Extended 6's		102¼	104
City 7's, old		102	103½
City 7's, new			
City 7's, gold			
Bons divers.			
United States 4's		112¼	112½
Cotton Exchange Stock			
Board of Trade Stock			
Produce Exchange Stock			
Mech., Dealers and Lumb. Ex.			
Sugar Exchange			
Canal and Claib. St. R. R. mort.			
O. St. L. & N. O. R. R. Co.			
Jackson Brewery 1st Mort. Bds			
Jackson Brewery 2d Mort. Bds			
Morgan's L. and T. R. R. 7's		125½	126⅞
Morgan's L. and T. R. R. 6's		116	117½
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.			
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.			
St-Charles Hotel Co. mort.			
Crescent City RR. 1st			
Crescent City RR. new		101	....
N. O. City Railroad Co. mort.		122½	....
St-Charles St. RR. Co. mort. 14 yrs			
Carrollton RR. Co. mort.			
Carrollton 2nds 12 yrs		112	....
Carrollton 13 yrs		112½	....
Carrollton 14 yrs		113	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort.			
N. O. Brewing Association bonds		106½	107½
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.			
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.			
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.			
La. Elect. Light Co. 1st mort.			
La. Elect. Light Co. 2d mort.			
Cherokee mort. Bonds			
Elyton Land Company bonds			
Edison Bonds			
Levee S. Cotton Press mort.			
Cotton Exchange 1st mort.			
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884			
State Warrants, ordinary, 1885			
State Warrants, ordinary 1886		26	....
Police certificates			
School certificates			
City scrip, old			
City scrip, new			
Jan. int. cert. on State consols			
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1890			
Unpaid State coupons No 19		....	20
Unpaid State coup. prior to No 12.		23½	25
State school warrants			

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NILE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,750 balles et 750 à arriver.

Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de ¼ à ⅛c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	6 nom	6 nom
Ordinary	6⅝	6⅝
Good Ordinary	7	7
Low Middling	7 5/16	7 5/16
Middling	7⅝	7⅝
Good Middling	7⅞	7⅞
Middling Fair	8¼	8¼
Fair	9⅛ nom	9⅛ nom

FUTURS

Calmes.

Janvier — à —; février — à —; mars — à —; avril — à —; mai 7.42 à Bid; juin 7.44 à 7.45; juillet 7.49 à 7.50, août 7.56 à 7.57; septembre 7.59 à 7.60; octobre 7.64 à 7.65; novembre 7.69 à 7.70; décembre 7.74 à 7.75.

Les ventes comprennent 37,500 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7⅝; à Mobile 7½, à Savannah 7 9/16; à Charleston à 7⅜, à Wilmington 7¼ nom; à Norfolk 7 11/16; à Baltimore 7 13/16, à Boston 7 13/16, à Philadelphie 8⅛, à Memphis 7⅝; à Augusta 7⅝.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes: Middling Gulf 8 1/16.

FUTURS.

Faciles.

Janvier 8.04 à 8.05; février — à —; mars — à —; avril — à —; mai 7.45 à 7.46; juin 7.53 à 7.54, juillet 7.63 à 7.64; août 7.72 à 7.73; septembre 7.78 à 7.79; octobre 7.86 à 7.87, novembre 7.92 à 7.93, décembre 7.98 à 7.99.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nile-Orléans depuis le 1er septembre, 1,497,859 balles; même temps l'année dernière, 2,306,098 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,784,968 balles; même temps l'année dernière, 6,806,478 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,152,897 balles; même temps l'année dernière, 1,983,860 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,762,422 balles; même temps l'année dernière, 5,234,730 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 161,139 balles, même temps l'année dernière, 174,664 balles, dans tous les ports des Etats-Unis, 574,598 balles; même temps, l'année dernière, 720,063 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Stable.

Cotes—4 5/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Calmes et stables.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Jour férié.

Cotes— — fr. pour l'Ordinaire (sur place), — fr. pour le Très Ordinaire (sur place), — fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ½ à ¾c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 à 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE OPEN KETTLE—Pas d'offres.

Choice —à—
Strictly prime —à—
Prime —à—
Fully Fair —à—
Good fair —à—
Fair —à—
Good common —à—
Common —à—
Inferior —à—

CENTRIFUGAL—Ferme.

Plantation granulated —à—
Off granulated —à—
Choice white —à—
Off whites 5⅛ à —
Gray off white —à—
Fancy yellow —à—
Choice yellow 4⅞ à —
Prime yellow 4⅝ à 4¾
Off yellow 4⅜ à 4½
Seconds 2¾ à 4¼
Refining Grades.

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.

Fancy Nominal
Choice Nominal
Strictly prime Nominal
Good prime Nominal
Prime Nominal
Good fair Nominal
Fair Nominal
Good common Nominal
Common Nominal
Inferior —à—

CENTRIFUGAL—Inactif et nominal.

Fancy Nominal
Choice Nominal
Strictly prime Nominal
Good prime Nominal
Prime Nominal
Good fair Nominal
Fair Nominal
Good common Nominal
Common Nominal
Inferior Nominal

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Bien ferme.

Head —à 4¾
Prime —à—
Good 2⅝ à 2⅞
Fair 2⅛ à 2¼
Ordinary 1½ à 2⅛
Common 1⅛ à 1½
No 2 1⅛ à 1⅜

RIZ BRUT—Ferme.

Cotes du riz brut: $1 25 à 2 75.

RIZ POLI $15 00 à —

SON—$1 00 à 1 05.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable.

Patente $3 65 à 3 75; extra fancy $3 40 à 3 50; fancy ... courant le baril.

FARINE DE MAIS—$ — à 2 25.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus élevés par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing:

CREAM MEAL—Choice $2 60.
GRITS—$2 75.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 50 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 53 nom. pour le blanc, 49 à 50 pour le mêlé et 50 à 51 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 38 à 39; No 1 — à 41, Red Rust Proof Oats 38 à 39.

SON—82½ à 87½c.

FOIN—Prime $15 50 à 16 50; Choice $17 00 à 18 00.

Les prix ci-dessus sont pour les quantités suivantes: mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 10c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les faits en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$21 50 à 22 00.

VIANDES SALEES SECHES—Epaules 10⅞ à 11 short rib sides 10⅞ à 11; long clear sides 10⅞ à 11; short clear sides — à 11.

BACON—Epaules nominales; short rib sides — à 11⅞, long clear sides — à 11⅞; short clear sides 11⅞ à 12.

GRAISSE—En tierçons, raffiné, 8½ à 8⅝; prime steam 11⅛ à 11¾.

JAMBON—14½ à 15¼.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros. Les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFÉ RIO — Prime 19, good 18½; fair 18¼; ordinary 16; common 15¼c. la livre.

CAFÉ MEXICAIN—Prime 19¾, good 18⅞; fair 18⅝, low fair 17⅞.

BEURRE—Western Creamery—Extra 28 à —c; extra firsts 26 à —c.; firsts 24 à —c.; Western Dairy — Extra 23 à 24; extra firsts 21 à 22, firsts 18 à 19. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—New York creams 13½ à —; twins, full cream, à 12¾; Young America's, full cream, à 12½; singles à 13½. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 95c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1½ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $15 00 par ton.

Farine de graine de coton au dépôt $21 00 à — par short ton, pour l'exportation $23 00 à 23 50 f. o. b. par long ton.

Oil cake—$22 00 à 22 50 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros en pour l'expédition) — Prime crude 40 à 42c.; refined jobbing 52c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern — 2¼-pound à 6c. par yard, 2-pound 5¼c, 1¾-pound 4⅞c. Western—2¼-pound 6c. par yard, 2-pound 5¼c, 1¾-pound 4⅞c.

Twine—Jute 7¼ à 7¾ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow 95c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, nominales par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $2 00 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $10 00. Currants, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Coco, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 3½ à 3¾c. pièce. Dattes, par livre, 5 à 6c. Fraises 1 à 3c. Prunes $1 25 à 1 50. Figues, par livre, 12 à 13c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de l'Ouest, par 10-lb paniers, 25c. à $1. Limons, par boîte, $2 50 à 2 75. Oranges de la Floride $3 00 à 3 25 par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 6 à 8½c. Pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 50 à 3 00. Pruneaux, par lb. 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie, $2 09 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre ou lots.)

NOUVELLES PATATES—De la Louisiane $3 00 à 3 50.

POMMES DE TERRE — $2 25 à 2 25 par baril.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 75 à 2 00.

YAMS—$2 25 à 2 50

OIGNONS—De l'Ouest non; de la Louisiane $2 00 à 2 50

AIL—Italien 25 à 30c.; de la Louisiane 25 à 65c. par macorne.

CHOUX—Home Grown $1 75 à 2 00 per crate.

CHOUCROUTE—$6 00.

HARICOTS—Choice Northern med. 3½ à —c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5¼; pois verts 2½.

COW PEAS—Par boisseau Clay $1 00 à —; Mixed 80 à 85c.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'oeufs

Grosses volailles de l'Ouest $4 25 à 4 75 la douzaine; poulets $2 00 à 4 00; canards $3 00 à 3 50; oies $3 00 à 4 00; dindes $11 00 à 14 00.

Grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 3 75; poulets $1 20 à 3 50; canards $3 00 à 3 25; oies $3 00 à 4 00, dindes $11 00 à 12 00.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest 10½ à 11; ceux de la Louisiane 11 à —

SUIF—4½c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 à 24c. la livre.

LAINE—Burry 10 à 15c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 17 à 18c.; clear lake 20 à 21c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3½c.; kips 14 à 30 livres 4½c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 3c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c.; dry flint 5½; dry salted 4½c. la livre.

PELLETERIE—Otter 50c. à $6 00; castor 5 à 75c. pièce; racoons 5 à 40c.

PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 90c. pièce; chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c. la livre; grise 1 à 1¾c.; noire 2½ à 2¾c.

CORNES—Cornes de boeufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90, goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 05 à 1 07½; F $1 10 à 1 12½; G $1 15 à 1 17½, H $1 75; I $2 20, K $2 25, M $2 50; N $2 90 à 3 00, W G $3 20 à 3 30, W W $3 50. Essence de térébenthine 37½. Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c., bouceuts de sucre —; barils de sucre 37 à 39c., barils de riz 27 à 31c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000, bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton, boisseau 40c.; steamers $2 60 à 2 80 la tonne.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c., splint coal 45c.; nut splint coal 35c., Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon $... à 2 55
Brandies, du pays, le gallon 1 50 à 3 00
Pêche, vieux, le gallon 2 25 à 3 50
Pomme, le gallon 2 25 à 3 50
Cognac importé, 1852 le gallon ...à 8 25
1875 ...à 6 00
1878 ...à 6 25
1870 ...à 7 00
1865 ...à 7 50
1860 ...à 8 00
1848 ...à 12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac
1883 ...à 9 00
1870 ...à 7 50
1864 ...à 9 50
1848 ...à 10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac
1880 ...à 5 50
1873 ...à 6 50
1868 ...à 7 50
1850 ...à 14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 à 100 de preuve, par gallon ...à 1 30
Ouest 1 16 à 1 18
Bourbon 1 40 à 3 00
Seigle 1 50 à 3 00
Ecosse, importé 4 50 à 5 50
Irlande, importé 4 50 à 5 50
Duffy's malt whisky, par gallon ...à 3 00
Duffy's malt whisky, par caisse ...à 9 00
Genièvre—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon 1 15 à 1 50
Hollande, par gallon 3 25 à 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon 3 00 à 3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse 9 50 à 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse 9 50 à 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon 2 25 à 2 75
Holland par caisse ...
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse 2 75 à 3 50
Importé Médoc, la caisse ...à 5 50
St-Julien, la caisse ...à 6 50
Vertheuil Médoc, la caisse ...à 6 50
Margaux, la caisse ...à 7 00
Château Dillon, la caisse ...à 7 50
Château Duplessy, la caisse ...à 9 00
Pontet Canet, la caisse ...à 10 00
Larose, la caisse ...à 10 00
Léoville, la caisse ...à 14 00
Château Haut Brion, la caisse ...à 24 00
Château Lafitte, la caisse ...à 28 00
California Claret, le gallon 45 à 75
California Zinfandel le gallon 70 à 90
Importé, ordinaire, la barrique 57 00 à 60 00
Clarets de famille, la barrique 65 00 à 70 00
St-Estephe, la barrique ...à 90 00
St-Emilion, la barrique ...à 100 00
St-Clément, 1887, la barrique ...à 125 00
Château Dillon, la barrique ...à 125 00
Château Dillon, J. Prom & Co. la barrique 65 00 à 75 00
Château de Portels, J. Prom & Co., la barrique 90 00 à 110 00
Vins Blancs—Californie, le gallon 48 à 90
Ordinaire, la caisse 3 75 à 5 50
Importé Graves, la caisse ...à 6 00
Importé Sauternes, la caisse ...à 8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse ...à 10 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse ...à 10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse ...à 11 50
Imp. Chât. Sudenveant, la caisse ...à 15 25
Imp. Château Renauze, la caisse ...à 16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse ...à 18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse 30 00 à 30 00
Importé de famille, la barrique 65 00 à 90 00
Importé fin, la barrique 100 00 à 200 00
Pinte $1 de plus par caisse
Ordinaire, la caisse 3 25 à 3 50
Madère, la caisse 4 25 à 6 50
Madère, Cette, le gallon 1 00 à 1 10
Madère, genuine fine, le gallon 3 50 à 5 00
Muscat, la caisse 12 00 à 25 00
Sherry, Cette, le gallon 1 00 à 1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon 1 50 à 5 00
Sherry, la caisse 20 00 à 25 00
Très vieux porto, la caisse 6 00 à 25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine ...à 30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay ...à 27 50
Extra Dry ...à 31 50
Delbeck & Co.'s extra dry carte ...à 29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts ...à 28 00
E. B. Pol & Co.'s quarts ...à 25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts ...à 32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts ...à 32 50
Moet & Chandon, white seal, qts ...à 29 00
Bouche, extra Sec, quarts ...à 30 50
Bouche, Sec, quarts ...à 30 50
Bouche Riche, quarts ...à 30 50
Pomery Sec ...à 32 00
Veuve Clicquot ...à 32 75
Louis Roederer, quarts ...à 31 00
Pinte $2 de plus par caisse.
Damarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts...... 29 50 à ....
Damarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints...... 31 50 à ....
Ale et Porter—
Bass Bros, la douzaine ...à 1 75
Burke, E. J., la douzaine ...à 1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1, 10c per linear foo 10 à 15
Scantling No 1 12 00 à ...
No 2 10 00 à ...
1x12 boards, clear 14 00 à ...
1x12 flag through 12 00 à ...
1x12 merchantable 10 00 à ...
1x12 ... 8 00 à ...
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7 15 00 à ...
Ceiling, stock, 1in 7 00 à ...
Yellow pine, dressed—
Flooring, 1¼x3¼, clear 25 00 à ...
1¼x4¼ and 5¼, clear face 18 00 à ...
Weather boards, No 1 12 00 à 14 00
Ceiling clear face 15 00 à 16 00
Cypress—
Rough boards, choice and prime 20 00 à 22 50
Merchantable 15 00 à 16 00
Box 10 00 à 12 00
Mahogany timber, per ton 50 00 à 65 00
S. cedar timber, per ton 50 00 à 75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.
Oak lumber, per 1000 27 50 à 30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split 1 50 à 3 50
Laths, per 1000 1 75 à 2 00
Alabama lime 90 à 1 00
Cement, domestic 1 50 à 1 75
Cement, imported 2 40 à 3 00
Slate 5 00 à 7 50
Brick, Lake and I. O. R. R. 9 50 à 10 00
Brick, paving 11 00 à 12 00
Brick, ordinary 7 50 à 8 00
Sand 20 à 25
Shells, small ...à 35
Plaster, calcined 1 85 à ...
Fire brick, American, per 1000 25 00 à ...
Fire brick, English, per 1000 27 50 à ...
Shells, large 1 25 à 1 50
Fire clay, per barrel 1 65 à ...
Lake fire clay 50 à ...
Sewer pipe, per foot 15 à 20
Chimney flue linings, per foot 15 à 20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz $6 75 à 7 00
Crescent, par douz 5 75 à 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr 5 00 à 5 00
Scott's bellows, 28 to 42 inch, chacun 5 50 à 18 00
Trace chains, la paire 25 à 75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre 5½ à 7
Hoes, A. B. & Co., H. B. No 2 à $5, par douz 2 25 à 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2 à $3, par douz 2 50 à 5 00
Lynden B. C. No 4-0 à 3, par douz. 3 65 à 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz 3 00 à 5 00
West La Dow cultivator, W-iay by discs, chacun 66 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac 4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun 6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha 1 25
Bent La Dow cultivator, chacun 40 00
Universal cultivator, chacun 24 00
Columbia cultivator, chacun 30 00
Brown riding cultivator, chacun 30 00
Brown walking cultivator, chacun 25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1 à 3 17 50 à 25 00
Geddes' hinge harrows, 14 à 30 teeth 7 50 à 15 00
Pennington side harrows, chacun 3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun 2 75
Expanding harrows, 11 tooth, chac 3 75
Deere's stalk cutter, No 1 30 00
Deere's stalk cutter, No 2 27 25
La Dow disc harrows 28 00
Deere disc harrows, No 1 30 00
Deere disc harrows, No 4 39 00
Hollow ware, skillets and lids 2½
Anvils 10 à 12
Bar iron, basis, per cwt 1 95
Steel nails, 50 à 60 basis, keg 1 65
Wire nails, 50 à 60 basis, keg 2 10
I cut keen plows, pony x pts, list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-O x pts, list $6 75, less 25 per cent
I cut keen plows, B-O x pts, list $7 50, less 35 per cent
I cut keen plows, C-O x pts, list $10 40, less 35 per cent
I cut keen plows D-O x pts, list $11 40, less 35 per cent
John Deere Plows—
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun 2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun 3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun 4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun 5 00
A. B. & Co. cast plows, ⅛-8-K pony x pts., chacun 1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beam, 25 per cent from list.
Creole series, steel beam, 25 per cent from list.
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, each 10 50 à ...
Roller, for same, net 1 00 à ...
Georgia stocks, single .75
Georgia stocks double 1 75
Farmers pat double stocks 1 75
Rope, sisal, ½ inch and over, base 8½
Rope, manila, ½ inch and over, base 10
Rope, cotton, 5-16 and ⅜ inch, base 12
Spades—Ames' A. B. & Co., crescent 5 50 à 10 80
Shovels—Ames' A. B. & Co., crescent 5 50 à 10 80
Barb wire, galvanized, per cwt ...à 3 15
Drop shot, tower, per bag 1 50
Buck shot, per bag 1 75
Dupont powder, small kegs 3 00
Caps Ely's, per M 4 75
Wheel barrow, par douz 13 50 à 21 00
Best coal barrows, chacun 5 50 à 6 00
Allen c. s. meal distributor 60 00 à ...
Clarke's c. s. meal distributor 65 00 à ...
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Boeufs — Grass, par livre, gross 2¼ à 3½
Common to fair 2½ à 2¾
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre 1⅞ à 2
2me qualité, par tête $10 00 à $12 00
Vaches communes et vieilles 7 00 à 9 00
Veaux—1re qualité, par tête 10 00 à 13 00
2me qualité 8 00 à 10 00
Porc—Good fat Western, par livre gross 6½ à 7
Fair Ouachita 4 à 5
Moutons—Choice, par tête 2 00 à 3 00
Fair, par tête 1 00 à 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête 30 00 à 40 00
2me qualité, par tête 20 00 à 30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs $ 60 à 125
Bons chevaux de trait 125 à 150
Chevaux de selle et de voiture 225 à 400
Mulets pour habitations sucrières 160 à 180
Mulets, qualité moyenne 140 à 160
Mulets pour coton 100 à 120
Mulets communs 40 à 75
Bons mulets de ville 225 à 250

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,945—Division D—A. H. Victor vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par A. Henry Victor soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant Théodore Cotonio notaire public en cette ville, commençant le 7 juin 1893, à 11 heures A. M., que W. C. Dufour, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour que toutes procédures contre la personne et les biens du dit A. Henry Victor soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 mai 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4mai—3f au 7juin

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,857—Division "E"—Aitkens Bros vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens dans cette affaire faite par Aitkens Bros. soit acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers.—Qu'une réunion des créanciers de la dite association soit convoquée et tenue suivant la loi pardevant Andrew H. Wilson un notaire public de cette ville, commençant le 29 mai 1893, à 11 heures A. M. Que A. H. Fleming, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire. Et jusqu'à nouvel ordre de la Cour que toutes procédures contre les personnes et les biens des dits Aitkens Brothers soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 24 avril 1893.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 avril—3f au 29 mai

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14me JOUR D'AVRIL 1893, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1893, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous les navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux et des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIERE CLASSE.—Navires arrivant des ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIEME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés, c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, ou qui en ont eu, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel, autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours jugé nécessaire par le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ai jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER, Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coton.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et armateurs consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau ou de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront à ancrer, autant que possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de descendre à terre.

5. Le chargement doit, autant que faire se pourra être arrimé de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et à nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et tâcher, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour leur emploi en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits devront surtout être tenus en parfait état de propreté pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes sera traité avec indulgence à la Station de Quarantaine, et aucun navire remplissant les conditions nommées pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, est

30 avril—3f

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours, à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO, Secrétaire du Bureau.

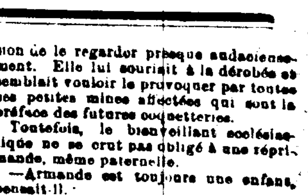

FEUILLETON.

No 3 Commencé le 11 mai.

CENDRILLON

GRAND ROMAN INÉDIT

—PAR—

ÉMILE RICHEBOURG.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FÉE DE L'ATELIER.

II

LE ROMAN DE LA PATRONNE

(Suite.)

—Du reste, reprit la Première, m'écoutera qui voudra, je raconte pour qui veut m'entendre.

Octavie haussa les épaules.

Ce fut au milieu d'un silence de commande que Mlle Armande entama le récit annoncé, qu'elle commençait toujours par ces mots:

—Je puis en parler savamment, puisque j'y étais.

—A la bonne heure, interrompit Octavie, impitoyable à son tour, cette fois, rien de changé, c'est un cliché.

Elle continua sur le ton déclamatoire:

—C'était à Joinville-le-Pont, un dimanche, le temps était superbe, le soleil piquait de ses rayons d'or les eaux vertes de la Marne sur laquelle il y avait de joyeux canotiers, Mlle Blanche Ginoux et moi nous suivions le bord de la rivière. Tout à coup....

Pardon, mademoiselle Armande, pardon, je vous rends la parole.

La Première ne se laissait pas facilement intimider. Elle reprit aussitôt la parole et débita son histoire avec son assurance habituelle, l'accompagnant de gestes et en soulignant de sourires et de clignements d'yeux certains passages où elle voulait faire briller son éloquence.

Ah! que son histoire eût été plus touchante si, au lieu de dénaturer la vérité pour les besoins de son amour-propre et de sa vanité, elle avait simplement, en termes émus, raconté les faits tels qu'ils s'étaient passés.

Celle qui devait s'appeler plus tard Mme Melville était la fille d'un riche armateur du Havre, M. Ginoux, un vrai père gâteau qui n'avait jamais voulu se séparer de sa chère petite Blanche, même pour la mettre en demi-pension.

—Ce sera bien assez tôt quand elle me quittera pour suivre son mari, répondit-il à son frère, l'abbé Ginoux, un digne ecclésiastique celui-là, lequel conseillait le couvent.

"J'ai trouvé une combinaison, dit-il un jour que l'abbé insistait plus que de coutume pour que Blanche fût placée dans un pensionnat, une excellente combinaison pour voir ma fille à toute heure, la trouver quand je rentre, l'embrasser quand je sors. Voici: tu seras son professeur, et je suis certain d'avance que tu en feras une jeune fille instruite. D'autre part, Mme Ginoux lui enseignera l'art de devenir bonne mère de famille, et Marie, notre fidèle servante, lui apprendra la couture, la broderie, enfin tout ce qu'elle a elle-même appris au couvent avec les religieuses qui l'ont élevée.

"Cette pauvre Marie! ajouta l'excellent homme, elle est restée veuve de mon cocher avec un enfant; mais elle et sa petite font partie de la famille. D'ailleurs, ne suis-je pas le parrain de la petite Armande?...."

Mais, au fait, s'écria M. Ginoux, en s'interrompant, qu'ai-je besoin de te raconter tout cela, puisque c'est toi qui a donné le sacrement du baptême à ma filleule?.... Donc, mon frère, voilà qui est bien entendu et convenu, n'est-ce pas?

L'abbé Ginoux dut s'incliner devant la volonté de son frère aîné.

Tout avait bien marché pendant des années, quand le malheur vint tout à coup fondre sur la famille Ginoux.

Les navires de l'armateur firent naufrage.

En outre, M. Ginoux se trouva pris dans des faillites. Il paya jusqu'à son dernier sou.

Hélas! après avoir perdu sa fortune, il perdit la raison.

Un soir, il ne rentra pas. Le lendemain matin, on trouva son cadavre que le flot avait roulé et jeté à sec sur les galets.

Mme Ginoux parut s'être résignée. Elle et Marie se mirent à travailler pour élever les deux enfants. Blanche les aidait un peu, déjà, et devenait chaque jour plus habile dans le métier de brodeuse.

L'abbé Ginoux était maintenant seul à veiller sur cette famille pauvre. Mais, hélas! le malheur ne s'était pas éloigné.

La résignation de la veuve de l'armateur n'était qu'apparente. Le chagrin minait sourdement la pauvre femme.

Mme Ginoux s'éteignit usée par la douleur.

Et ce n'était pas fini: le malheur s'acharnait toujours. A force de passer des nuits à travailler, Marie prit froid, un jour, et fut emportée par une congestion pulmonaire.

Blanche et Armande n'eurent plus d'autre ressource que de s'abriter, pauvres orphelines sous l'aile protectrice de l'abbé Ginoux.

Voilà ce que Mlle Armande aurait dû dire, en ajoutant qu'au lieu de la placer dans un orphelinat, ce qui lui eût été facile,—l'abbé Ginoux avait pris soin d'elle à l'égal de sa propre nièce, et cela jusqu'au jour où Blanche, très habile ouvrière, ayant un talent très apprécié, était devenue, toute jeune encore, entrepreneuse de broderies de luxe.

Mais Mlle Armande n'aimait à parler ni de son enfance ni des premières années de son adolescence, et moins encore à dire tout ce qu'elle devait à l'abbé Ginoux d'abord, à Blanche ensuite. Elle ne tenait pas à rendre injustifiable son horrible ingratitude envers Mme Melville dont elle avait été pour ainsi dire la sœur et qui, maintenant encore, était sa bienfaitrice.

—Eh bien, oui, répliqua-t-elle en dardant un regard irrité sur Mlle Octavie, qui venait de l'interrompre encore, nous avions une préférence pour Joinville-le-Pont, et presque tous les dimanches c'était au bord de la Marne que nous allions nous promener.

Mlle Blanche crayonnait des maisons, des arbres et d'autres choses encore sur un album,—elle aimait ça.... Moi, je regardais....

—Les canotiers, fit Octavie railleuse.

—Silence! cria-t-on dans le clan de la Première.

Celle-ci reprit.

—Je regardais pêcher à la ligne, ça m'amusait.... Ce jour-là il faisait du vent. Le goujon ne mord pas, disaient les pêcheurs. Soudain un coup de vent m'enlève le fichu de dentelle que j'avais sur les épaules; il tournoie un instant, puis tombe dans l'eau parmi des herbages. J'espère pouvoir le retirer avec le bout de mon ombrelle; je m'avance sur le bord; mais sous mon pied une pierre se détache; je glisse, je jette un cri, me voilà dans l'eau....

—Mesdemoiselles, il faut le reconnaître, dit Octavie avec un sérieux comique, la situation est poignante; il me semble que la scène est sous mes yeux. Voyez, voyez: Mlle Armande essaye de s'accrocher aux herbes.... Mlle Blanche a poussé un cri déchirant; elle voit que sa compagne va disparaître, que le courant va la saisir, l'entraîner. Elle appelle au secours, elle pleure, se tord les bras, puis, affolée, se précipite elle-même dans la Marne sans réfléchir qu'elle va peut être se noyer sans parvenir à sauver son amie....

"Maintenant, mademoiselle Armande, fit Octavie malicieusement, vous pouvez continuer, à moins que vous ne préfériez remettre la suite au prochain numéro; car le passage est saisissant, et un romancier en profiterait pour couper là son feuilleton.

"Vous voilà toutes deux dans l'eau, et pas plus que vous Mlle Blanche ne sait nager. N'importe, elle n'hésite pas, elle marche vers vous, et elle s'enfonce, s'enfonce...... Elle a de l'eau jusqu'à la poitrine, elle se sent entraîner, elle pousse un cri terrible en levant ses bras vers le ciel et perd pied. Tout à coup....

Mlle Armande, cramoisie de colère, s'était levée.

Coupant la parole à Octavie, elle continua la phrase commencée:

—Une embarcation s'engage dans les herbes. C'est un skiff de course monté par quatre rameurs et un barreur. Une main m'empoigne par le bras, je me sens hissée; et, comme je n'avais pas perdu connaissance, je me vois étendue au fond du canot, et je vois aussi qu'on sauve Mlle Blanche.

Nous voici toutes deux dans le canot. Blanche, qui était évanouie, ne pouvait voir que les canotiers s'étaient remis à ramer. Elle ne rouvrit les yeux que lorsque l'on aborda, de l'autre côté, devant l'établissement d'un marchand de vin-traiteur, avec hôtel meublé au premier étage.

C'est là que nous pouvions recevoir des soins. On nous donna des vêtements secs pour nous réchauffer le corps et du vin chaud sucré pour nous réchauffer le sang.

Un seul des canotiers était resté auprès de nous, celui qui avait sauvé Blanche.

—De grâce, interrompit encore l'incorrigible Octavie, passons la scène où vous exprimez toutes deux votre reconnaissance et dites tout de suite à ces demoiselles, qui ne le savent pas encore, que le canotier en question s'appelait de Melville,—un vrai noble, mais qui n'avait plus que son parchemin pour toute fortune. C'est vous qui nous l'avez dit, mademoiselle Armande.... en confidence.

La Première agacée, furieuse, se mordait les lèvres.

—Tenez, reprit Octavie avec volubilité, je vous aide afin de ne pas vous voir vous perdre dans des détails inutiles. Il était naturel que le sauveteur demandât la permission d'aller prendre des nouvelles de celle qu'il avait sauvée et de lui faire au moins une visite.

Mlle Blanche Ginoux était trop bien élevée pour refuser de recevoir M. de Melville, un si charmant garçon!...... Donc, on se revit. La sympathie réciproque fit naître l'amitié, puis un sentiment plus tendre; et, de visite en visite, et de fil en aiguille, un an plus tard, Mlle Blanche Ginoux devenait Mme de Melville.

Et voilà, mesdemoiselles, s'écria Octavie d'un air triomphant, voilà le roman de la patronne.

Depuis un instant, Gabrielle était rentrée, les yeux encore rouges par les larmes, et sans bruit avait repris sa place et son ouvrage. Maintenant, sans doute, ses persécutrices allaient la laisser tranquille.

En ce qui concerne Mme Melville, les choses s'étaient bien à peu près passées ainsi qu'on venait de le raconter; nous disons à peu près, car Mlle Armande omettait avec intention, certains détails qui, cependant, n'étaient pas sans intérêt.

Par exemple, en racontant comment son amie s'était mariée, elle ne parlait jamais de l'excellent abbé Ginoux.

Le pauvre homme, en apprenant l'aventure arrivée aux deux jeunes filles, avait été tellement émotionné qu'il avait failli tomber malade. Il lui fallut garder le lit pendant deux jours. Puis aussitôt remis de son indisposition, il voulut aller remercier M. de Melville.

—Il ne nous a pas donné son adresse, s'empressa de dire Armande qui, alors âgée de quinze ans, était encore l'apprentie de Mlle Ginoux. Mais, ajouta-t-elle, il a annoncé à Blanche qu'il viendrait nous voir.

Le jeune homme se présentait, effectivement, dans la semaine.

L'abbé le reçut, le remercia avec effusion et l'engagea à venir le voir.

—J'ai un logement dans la maison, dit-il à M. de Melville, au-dessous de celui de ma nièce et de son amie, qui sont comme mes enfants; il faut bien que je sois près de Blanche, non pour la surveiller, croyez-le bien, car ma nièce n'a pas besoin de chien de garde, mais pour que ces chers enfants ne sentent pas trop qu'elles sont toutes deux orphelines.

Et comme le jeune homme se montrait ému, disant qu'il était heureux d'être autorisé à revenir quelquefois, l'abbé lui dit en lui serrant la main:

—Vous avez acquis des droits à notre reconnaissance, monsieur, il ne dépend que de vous de devenir notre ami.

Pendant les deux premiers mois Gaston de Melville ne fit pas plus de quatre ou cinq visites: mais, bientôt, il mit si bien à profit la permission qu'on lui avait accordée et l'affabilité avec laquelle on le recevait, que ses visites devinrent de plus en plus fréquentes.

Maintenant, il venait si régulièrement rue de Malte,—c'était dans cette rue que demeuraient le digne prêtre et les jeunes filles,—que l'abbé Ginoux l'attendait à heure fixe pour faire une partie de dames. Gaston de Melville était devenu l'ami de la maison.

Il aimait à venir le samedi soir, il lui était agréable d'assister au "coup de feu" pour les livraisons à faire le dimanche matin. Il se montrait de plus en plus familier, une familiarité respectueuse qui ne trahissait pas encore ses intentions.

Mais l'abbé Ginoux n'avait pas eu beaucoup de peine à les deviner, ses intentions.

Un samedi soir, que le jeune homme avait prolongé sa visite plus que d'habitude, l'abbé dit à sa nièce:

—Si M. de Melville te demandait en mariage, l'accepterais-tu volontiers pour mari?

Blanche rougit, baissa les yeux. L'abbé avait compris.

—Eh bien, dit-il, je ne verrais qu'un obstacle à cette union, ce serait le cas où M. de Melville viserait une dot.... Pour le reste, je suis fixé.

—Il sait que je n'ai que mon travail, hasarda timidement Blanche.

—Qui te permettra, quand tu seras mariée, de créer une maison?

—Mon oncle, est-ce que vous avez pris des renseignements sur M. de Melville? demanda la jeune fille avec une vivacité qui prouvait bien les progrès que la reconnaissance pour son sauveur avait faits dans son cœur.

L'abbé eut un de ces ineffables sourires qui disent si bien la bonté et l'indulgence.

—Oui, mon enfant, répondit-il, et je sais que M. de Melville a, comme tant d'autres, dissipé la fortune paternelle; mais il est assez jeune pour se refaire une autre, en travaillant. Sur sa conduite, rien à dire de plus que ce que l'on reproche aux jeunes gens qui, livrés de bonne heure à eux-mêmes, se sont amusés un peu trop vite et un peu trop longtemps.

Blanche eut comme un tressaillement et une expression de tristesse assombrit subitement son beau visage.

L'abbé s'empressa d'ajouter:

—Mais je dois déclarer, pour être juste, que depuis quelque temps M. de Melville n'est plus aussi.... fantaisiste qu'autrefois. Il semble qu'au lieu de rechercher les plaisirs, il les évite. Les personnes qui m'ont renseigné le trouvent réservé, sérieux, mélancolique. Je me suis même laissé dire qu'il cherche à faire quelque chose, à obtenir un emploi. Il a des relations qui lui permettent d'espérer une situation, modeste, sans doute, mais du moins honorable, dans une administration de l'Etat, un ministère, par exemple, car M. de Melville a fait toutes ses classes et il est très instruit.

—Aujourd'hui, ma nièce, avec de l'instruction on peut prétendre à tout.

De plus, M. de Melville a un nom qui le recommande. Enfin, Blanche, je puis t'affirmer que M. Gaston a modifié du tout au tout sa façon de vivre.

—Depuis combien de temps? demanda Mlle Ginoux avec une nuance de malice.

—Depuis qu'il te connait, mon enfant.

Blanche eut un doux sourire. Que de choses il disait ce sourire!

En prenant l'initiative de cet entretien avec sa nièce, l'abbé Ginoux avait comme le pressentiment que M. de Melville ne tarderait pas à s'ouvrir à lui de ses intentions.

Depuis longtemps déjà, le bon prêtre avait compris que sa nièce aimait Gaston de Melville, et nous avons vu qu'il n'avait pas attendu que le jeune homme se fût déclaré pour savoir s'il devrait ou non accueillir sa demande.

Si l'abbé se préoccupait beaucoup de l'avenir et du bonheur de sa nièce, il pensait aussi à l'avenir de la jeune Armande, et, de ce côté, il n'était pas sans inquiétude. Il avait observé chez l'amie de Blanche une précocité qui l'inquiétait.

Pendant les visites de M. de Melville, Armande ne manquait jamais son occasion de le regarder presque audacieusement. Elle lui souriait à la dérobée et semblait vouloir le provoquer par toutes ces petites mines affectées qui sont la préface des futures coquetteries.

Toutefois, le bienveillant ecclésiastique ne se crut pas obligé à une réprimande, même paternelle.

—Armande est toujours une enfant, pensait-il.

Il se contentait, de temps en temps, de faire des recommandations, de donner quelques conseils.

Pendant plusieurs jours, après la demande en mariage de Blanche, la jeune Armande avait été triste, morose, boudeuse, donnant sans motif des signes d'impatience, de mauvaise humeur.

—Qu'est-ce que cela veut dire? s'était demandé l'abbé.

Mais il fut bientôt rassuré. Tout à coup, quand on lui eut dit qu'elle serait demoiselle d'honneur, Armande devint aussi joyeuse qu'elle avait été triste précédemment, et avec une activité étonnante, elle ne s'occupa plus que de sa toilette.

Ce fut l'abbé Ginoux qui donna la bénédiction nuptiale aux jeunes époux et un ancien ami de la famille qui conduisit Blanche à l'autel.

III

MADEMOISELLE ARMANDE

Après quelques jours de repos, en pleine lune de miel, Mme de Melville, avec l'aide des conseils de son oncle et l'assentiment de son mari, prit ses dispositions en vue de l'avenir.

Il ne lui suffisait plus d'être une simple entrepreneuse; le moment était venu de s'établir, de fonder une maison, une maison sérieuse, qui pourrait devenir importante par la suite.

Ce fut fait, et au bout de quelques mois, on put déjà constater les résultats obtenus.

—Mes enfants, vous avez la fortune en mains, disait joyeusement l'abbé Ginoux; travaillez, travaillez, que l'accord règne entre vous, aimez-vous toujours!

(A continuer.)